



Communiqué de presse

Samedi 23 février 2019

Delhaize demande à ses clients d'être particulièrement attentifs à l'étiquette de l'article 'saucisson sec Reblochon 200g' de la marque Delhaize.

Chaque jour, Delhaize effectue des centaines de contrôles de qualité en interne afin de garantir à tout moment la qualité et la sécurité alimentaire de ses produits. Delhaize ne laisse rien au hasard.

Lors d'un de ces contrôles de qualité, il a été constaté que l'étiquette du produit pouvait être erronée (avec Reblochon au lieu de noix). De ce fait, l'allergène noix n'est pas mentionné sur l'emballage.

Il est donc demandé aux clients allergiques aux noix et qui ont acheté ce produit de le rapporter dans un magasin Delhaize. Le remboursement de chaque article incriminé est garanti.

Pour les consommateurs qui ne sont pas allergiques, il n'y a pas de danger. Ils peuvent consommer le produit sans risque.

Delhaize, en consultation avec l'AFSCA, a décidé d'envoyer un communiqué de presse pour informer le consommateur qui aurait acheté ce produit.

Entre-temps, Delhaize a déjà retiré des rayons tous les produits concernés et renforcé les contrôles vis-à-vis du produit et du fournisseur. Delhaize tient à s'excuser pour les désagréments occasionnés.

Informations produit :

Nom : 200G SAUCISSON SEC REBLOCHON

Marque : DELHAIZE

Code EAN : 5400112541012

DLC/numéro de lot : 22-04-19 et n° de lot 90427047



Pour de plus amples informations, les clients peuvent s'adresser à notre service Clients au numéro gratuit : 0800/95 713

Persinformatie

Roel Dekelver – External Communications Manager Delhaize Belgique

Tél : +32 (0)2 412 84 51 – E-mail :